

B I L E T O D E L A P R E Z I D A N T O

Les peuples marchent inéluctablement vers la mise en commun des intérêts économiques, sociaux, culturels. Les nations se rencontrent, s'enrichissant mutuellement de leurs progrès scientifiques, industriels. L'acquis séculaire des plus favorisés passent vers les jeunes nations appelant à l'aide pour élever leur niveau de vie.

Des intérêts communs à défendre, telle la menace sur l'équilibre de la vie qui apparait comme une conséquence néfaste du développement obligent à prendre des mesures à l'échelle mondiale.

Dès la plus haute antiquité, le commerce a créé des liens entre les pays divers, et les navigateurs, pacifiques ou guerriers, importaient dieux et légendes en même temps que leurs marchandises.

Saint-Paul, le grand voyageur, empruntant l'inconfortable et pittoresque marine de son temps, prêcha Jésus-Christ et créa les Eglises du premier siècle autour de la Méditerranée, avant d'achever sa mission à Rome dans le suprême témoignage du martyre : la langue des marchands et des marins a servi sans doute souvent à sa prédication.

Aujourd'hui les distances ne comptent plus. Toute la terre marche au rythme des mêmes machines, lit une même littérature dans les traductions nombreuses, s'assied devant les écrans petits et grands où passent des images enregistrées aux antipodes; de votre foyer vous pouvez voir les plus hautes autorités des états s'adresser à tous pour éveiller les esprits aux vastes problèmes et ouvrir des débats internationaux sur des questions autrefois réservées au huis-clos feutré des conversations diplomatiques.

De Paris, un avion vous mène en une heure à Londres, en deux heures à Copenhague ou à Rome, en quatre heures à Leningrad... Plus que les frontières, les langues nous séparent. Les distances ne comptent plus, et l'on voyage de plus en plus facilement à l'étranger. Combien reviennent avec le regret d'avoir pu côtoyer tant d'êtres humains sans avoir pu échanger des idées, d'avoir admirer les paysages, les monuments, mais totalement ignorer les hommes.

Les langues à grande diffusion se disputent le premier rang parmi les moyens d'expression internationaux, et les voyageurs se heurtent à leur multiplicité au cours de leurs déplacements.

KONGRESO DE LA FRANCA KATOLIKA ASOCIO EN St-GERMAIN-en-LAYE
PROKOKOLO DE LA ĜENERALA ASEMBLEO - Dimanĉon la 30-an de Aprilo
1972

= 16 ĉeestantoj + 18 rajtigiloj.

Salutis la kongreson, S-ro MUDRAK el Vieno (Aŭstrujo)

La kunsido okazis en la domo Institut Notre-Dame, rue des Ursulines.

Je la 9.45 H la Prezidanto malfermis la konvenon per bonvenigaj vortoj. Li legis la leterojn de kelkaj gasamideanoj, kiuj ne povis ĉeesti la kongreson. Poste li instigis nin pritrakti la diversajn demandojn de la tagordo.

1 - Agado apud la gazetaro. Ĉiu el ni ne timu verki artikolojn pri Esperanto sendotajn al diversaj ĵurnaloj, precipe al regionaj gazetoj. Estas neceso kapti iajn okazojn por tio. Post la apero, oni ne forgesu sendi eltranĉaĵon al nia pres-ataŝeo S-ro BOURDEAUX, espéranto, 34, rue de Chabrol, 75010 PARIS; indikante la titolon de la gazeto kaj la daton.

2 - Grupoj da katolikaj esperantistoj. La Prezidanto insistas pri la neceso fari grupojn eĉ se la grupo kunvenas nur po unu fojon jare.

3 - Alvoko al la kunlaborado por nia bulteno. Ĉiuj ĉeestantoj dankeme aprobas la bonan laboron de nia redaktorino kaj precipe de Fto MARMOU, kiu multobligas kaj sendas la bultenon. Sed estas varme konsilite partopreni al la redaktado de la artikoloj. La bulteno estas nia bulteno, la bulteno de ĉiuj, do estas karitato nutri niajn fratojn per niaj bonaj pensoj.

4 - Bilanco de la jaro 1971-

ENSPEZOJ		ELSPEZOJ	
Saldo 1/1/71	2106,49	Presado	874,90
Kotizoj	736,--	Korespondado	43,94
Donaĵoj	88,--	Diversaj	165,47
Rentumo ŝparkasoj	77,16		
	<hr/>		<hr/>
	3007,65		1084,31
Saldo 31-12-71	1923,34	p.ĉ.k.	131,65
		ŝparkaso	1791,69
			<hr/>
			1923,64
	=====		=====

ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCAISE POUR L'ESPERANTO

STATUTS

=====

TITRE I. - BUT & COMPOSITION.

Art. 1°/- L'Association catholique française pour l'Espéranto, fondée à Paris en 1910, est déclarée conformément à la loi du 1-er Juillet 1901 sur les associations. Son but est : 1°/ de grouper les catholiques s'intéressant à l'Espéranto; 2°/ de propager l'Espéranto dans les milieux catholiques.

Art. 2°/- Son siège social est aux Andelys (Eure) et peut être transféré par décision du Comité Directeur.

Art. 3°/- Les moyens d'action de l'Association sont : 1°- réunions, conférences, congrès; 2°/ publications; 3°/ tous autres moyens tendant au développement de l'Association et à la réalisation de son programme d'action.

Art. 4°/- L'Association se compose de :

-Membres d'honneur, nommés pour services rendus, par l'Assemblée Générale et sur proposition du Comité Directeur.

-Membres bienfaiteurs, payant une cotisation égale à cinq fois celle des membres actifs.

-Membres actifs, qui paient une cotisation fixée chaque année par le Comité Directeur.

-Membres approbateurs, qui paient la même cotisation que les membres actifs, mais ne participent pas à la vie de l'Association.

Art. 5°/- La qualité de membre se perd : a) par démission, b) par radiation prononcée par le Comité Directeur pour motif grave. c) par non paiement de la cotisation.

TITRE II. - ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT.

Art. 6°/- L'Association est administrée par un Comité Directeur, composé de 10 à 15 membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale au scrutin secret. Le renouvellement de ces membres a lieu par tiers chaque année. Les membres sortant sont rééligibles.

En cas de vacance, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ceux de ces membres dont le mandat a pris fin. Il est procédé à leur remplacement définitif à l'Assemblée Générale.

Le Comité Directeur choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau élu pour un an et comprenant :

- un Président, un ou deux Vice-Présidents, un Secrétaire Général, un Secrétaire-Trésorier adjoint, deux assesseurs, un Conseiller ecclésiastique, si le Président n'est pas un ecclésiastique.

Le Comité Directeur établit le Règlement Intérieur, le fait approuver par l'Assemblée Générale et en assure les modalités d'application.

Art. 7°/- Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande écrite d'au moins trois de ses membres. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire Général. Tout membre du Comité Directeur qui aura manqué sans excuse valable, trois séances consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire et remplacé dans ses fonctions.

K O M I T A T K U N V E N O

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Ĝi okazis en Paris la 4-an de Junio en ĉeesto de S-roj Barrier, Colas, Despiney kaj S-ino Vincent. Petis senkulpigon : F-to Marmou kaj F-ino Paulier.

La prezidanto malfermas la kunvenon je la 15.30

Post relego kaj aprobo de la protokolo de la antaŭa kunveno; S-ro Despiney anoncas, ke nia kongreso en St-Germain-en-Laye alportos al la asocio etan profiton. La alvoko por la Fonduso-Domo de UFE aperas en ĉi-tiu numero de nia bulteno; la komitato esperas, ke la rezulto estos pozitiva.

Ni devas informi pri nia asocio laŭ du direktoj : kiam ni partoprenas nekatolikajn Esperanto-kunvenojn kaj kiam ni partoprenas de neesperantistaj katolikaj asocioj. Niaj membroj komprenu, ke ili devas ne resti izolitaj. Ekzemple, Gresillon estas tre oportuna loko por tia informado.

Niaj statutoj aperas en ĉi tiu numero de nia bulteno.

La komitato pritraktas poste diversajn aferojn, inter aliaj la staton de la laboro de la komisiono pri Gregora kanto. Ĉiuj interesuloj estas petataj sin anonci al S-ro Ribot, 11, rue Paul Vergnes, 47200 Marmande.

Post komuna preĝo, la prezidanto fermas la kunvenon je la 17.15.

La venonta kunveno de la komitato okazos en Paris (34, rue de Chabrol) la 24-an de septembro, je la 15-a H.- Iu ajn povas ĉeesti kiel aŭskultanto.

XX

FONDUSO-DOMO

De multaj jaroj, la oficejo de U.F.E. afable, malavare kaj senpage gastigas niajn kunvenojn en Paris. La luprezco de la ejo fariĝis tiel alta, ke U.F.E. decidis aĉeti propran ĉambraron. Ŝajnas, ke simpla devo pri la justeco postulas de ni helpon en tiu afero. Ĉiu, kiu povas, bonvolu kontribui al la Fonduso-Domo de U.F.E.- La plej eta sumo estos registrita kaj, en la venonta numero de nia bulteno, aperos la unua listo de la donacintoj.

